

+ J.M.J.  
Haniang capitale de la Corée  
4 Avril 1836  
Reçu le 23 mai 1838

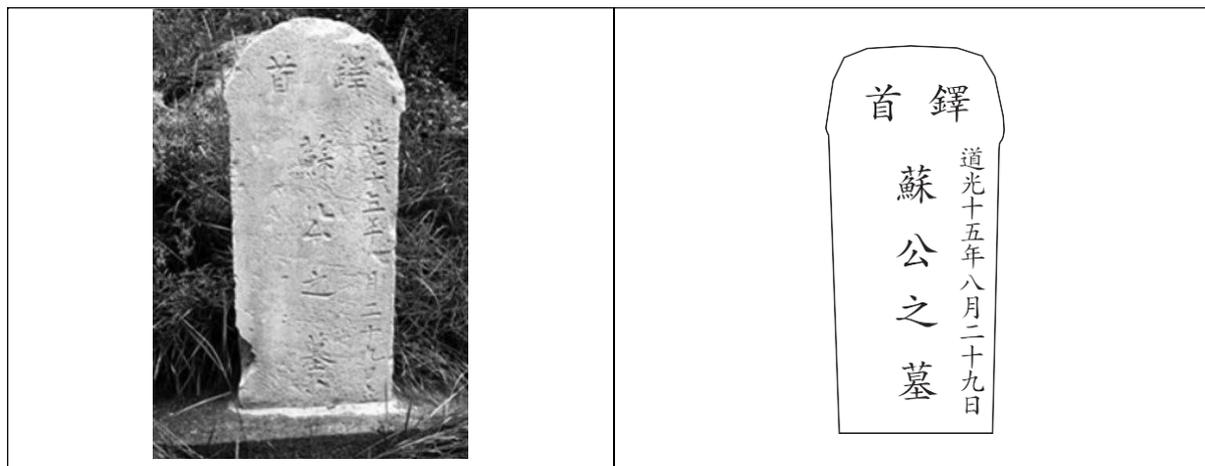
M.M. Directeurs d.S.Mis.ét

Rendons grâce à Dieu, Messieurs et très chers confrères, Les obstacles humainement insurmontables que des relations inexactes nous avaient fait imaginer ont enfin disparu et fait place à la vérité. Tant que la Divine providence maintiendra la paix qui règne aujourd'hui en Chine et en Corée, j'espère que l'on pourra introduire en Corée autant de Missionnaires européens que le demanderont les besoins de la Sainte religion et que les circonstances le permettront. J'espère aussi qu'ils ne seront pas obligés, comme feu mon très cher Seigneur de Capse, et votre serviteur, d'arpenter la Chine et la Tartarie en long et en large, ou comme notre cher confrère Monsieur Chastan, de rétrograder plusieurs centaines de lieues. Les idées de figures monstrueuses ou d'hommes d'une autre espèce n'empêcheront plus les Coréens ou les habitants du Leaotung de recevoir les Européens. Les dangers imaginaires des routes n'effrayeront plus les missionnaires et surtout leurs conducteurs, car voilà s'il faut en croire au récit les habitants du Leaotung, les Coréens et les chrétiens de Chine et de Tartarie à qui l'on proposait la charge de conduire mon très cher Seigneur de Capse à Pien men, le motif radical des refus, et des excuses sans nombre des habitants du Leaotung, des Coréens et des conducteurs, tous ont reconnu et confessé ouvertement leur erreur. Cependant les missionnaires que la Divine providence enverra en Corée ne devront pas oublier que la voie du ciel par la Chine et la Corée doit être la voie étroite. Si la Divine providence les a délivrés d'une partie des peines et des privations que d'autres ont essuyé dans cette route, ils en trouveront encore assez, peut-être, de celles qui restent, mais ubi amator non laboratur...

J'avais pensé à vous faire la relation de ce que j'ai nécessairement remarqué en traversant la Mongolie et la Mantchoulie, mais les occupations assidues et sans nombre auxquelles je dois me livrer le jour et la nuit, sans le temps d'un repos indispensable, ne me le permettent pas. Si les papiers que j'ai laissés à Chen yang, capitale du Leaotung me parviennent cette année comme je l'espère je pourrai vous envoyer les noms des différents lieux de Mongolie et de Mantchoulie par où j'ai passé avec la distance approximative qu'il y a de l'un à l'autre, etc...

Le lendemain de mon arrivée à Pielikeou, village de Mongolie où est mort mon très cher Seigneur de Capse, je fus avec le R.P. Ko, prêtre chinois qui avait accompagné ce vénérable prélat, en visiter les dépouilles mortelles, nous récitâmes auprès du cercueil les vêpres des morts. Le lendemain je célébrai avec le R.P. Ko un service pour le repos de son âme. Presque tous les chrétiens du village y assistèrent. On me conduisit ensuite au cimetière ou plutôt à la sépulture des chrétiens (elle n'est pas bénie) pour indiquer le lieu où l'on inhumait mon très cher Seigneur : vous êtes étonnés de l'insensibilité avec laquelle vous pensez peut-être que <je> remplissais ce devoir. La consternation devait s'unir à la nécessité ; il n'y avait personne qui put agir à ma place et remplir les fonctions pour lesquelles on m'attendait depuis un mois. On ouvrit sa fosse sur le penchant méridional d'une montagne au milieu de la sépulture des chrétiens. Cette montagne appartient à Tchang hi, un des bons chrétiens du Chansi. Il était venu du Chansi, 150 lieues de route à Siven pour accompagner Sa Grandeur de Siven à Pien men. Le vendredi 20 novembre on transporta le corps au milieu de la chapelle de Tchang hi chez qui il avait été reçu et était mort, chez qui je demeurais ; et le Samedi, jour de la présentation de la très Sainte Vierge, nous célébrâmes avec toute la solennité possible un service auquel assistèrent tous les chrétiens du village et des environs. Nous fîmes aussi toutes les autres cérémonies funéraires selon le rit accoutumé autant qu'il nous fut possible. Je priai Tchang hi et sa famille de vouloir bien faire ériger sur sa tombe une

pierre sur laquelle serait gravé son nom chinois 蘇 sou, et, autant que la sûreté de la religion le permet, sa qualité, son âge et l'année où il est mort.



En janvier dernier j'envoyai de Pien men à Mr Légrégeois la relation des difficultés que j'avais eues pour résoudre les Coréens à me recevoir. Je pense qu'il vous l'aura fait passer ; ainsi je ne vous en parlerai pas. Je partis de Pien men accompagné de cinq Coréens sur les minuits du 12 au 13 de janvier. Je devais passer, me dit-on, par trois douanes, la première à Pien men et les deux autres aux confins de la Corée. L'on m'avait bien indiqué ce que je devais faire pour la passer, mais ce moyen n'était pas ce en quoi je mettais ma confiance. Je m'adressai au bon Dieu et à la très Sainte Vierge, je la priai de tout mon coeur et par tous les motifs imaginables de me protéger et de m'obtenir de Jésus Sa divine assistance. Peut-être, direz-vous, que c'est l'illusion d'une imagination exaltée et hors de la sphère naturelle, libre à l'homme de penser ce qu'il veut : voici selon que je puis l'exprimer, ce que je sentis et entendis dans mon âme : "Tu n'as rien à craindre, il ne t'arrivera aucun mal." Lorsque nous fumes passés, je remerciai le bon Dieu et la Ste Vierge. Mon guide principal parlait chinois, il me dit avec un transport de joie co kouan keou kouo tchu leao, "en voilà une de passée". Ils se communiquèrent leur joie et l'on m'invita à monter à cheval. Nous n'en avons qu'un. Je les remerciai et leur rejetai leur invitation. Nous traversâmes ainsi les plages et les forêts désertes qui servent comme de bornes à la Mantchoulie et à la Corée. Elles comprennent environ une espace de 12 lieues de large sur .... de long. Le côté gauche ou oriental est bordé par les trois branches d'un fleuve fameux nommé en langue chinoise Yalo kiang, branche la plus voisine de la Corée est la limite du légale des deux puissances. Il est glacé pendant trois ou quatre mois de l'année. C'est la seule époque à laquelle les missionnaires pourront entrer en Corée, jusqu'à ce nous ayons trouvé d'autres moyens voies. J'en connais déjà, mais je n'ai encore pu m'assurer si elles sont maintenant praticables ni comment on peut en user. A peu près deux lieues avant d'aborder ce fleuve, deux de mes conducteurs partirent avec le cheval qui nous aurait embarrassé à l'entrée de la Corée.

Nous prolongeâmes notre marche de manière à n'arriver à la dernière branche du fleuve, sur la rive gauche de laquelle se trouve la douane la plus redoutable, que vers les 10 ou 11 heures de la nuit. Une lieue peut-être avant d'y arriver, l'on me dit que nous approchions et que nous allions la passer sous peu. Quelques coréens venaient à notre rencontre, aussitôt on me fait signe, je me laisse tomber et reste couché par terre gémissant comme un malade, jusqu'à ce qu'ils ne pussent plus nous voir. Ensuite on me fait relever pour traverser plusieurs sociétés de marchands coréens arrêtées sur la route pour prendre leur

repas, car il n'y a aucune auberge de Pien men à jusqu'à la terre de Corée. Enfin nous traversâmes les deux premières branches et nous arrivâmes à la troisième bien fatigués, depuis minuit de la nuit précédente nous étions continuellement en route et presque toujours à pied, je n'avais pas fait 2 lieues à cheval. Celui qui était désigné pour me porter, Pierre Sompey, me prit alors sur le dos et nous nous avançâmes à petits pas traversant cette dernière branche, jusqu'à une perche environ de la porte de la douane Coréenne. Là aussi se trouve une ville appelée Itchou. Le fleuve coule le long de ses murs à moins de deux perches de la douane. Dans le mur de la ville d'Itchou se trouve un aqueduc. Au lieu de nous exposer aux dangers de l'inspection et des questions que font ordinairement les préposés de cette douane à chaque voyageur, nous nous enfilâmes par cet aqueduc. Un de mes trois conducteurs était déjà passé et à une portée de fusil en avant lorsqu'un chien de la douane, nous apercevant sortir du trou, se prit à aboyer contre nous. Alors pensai-je en moi-même : "C'en est fini, les douaniers doivent sortir, ils vont nous voir en fraude, et en conséquence nous questionner sans fin, et infailliblement me connaître pour étranger. Que la volonté du bon Dieu s'exécute. Il n'y a aucun moyen d'éviter cette dangereuse nécessité." Le bon Dieu ne permit pas qu'il en arrivât ainsi. Nous ne cessâmes pas de nous introduire dans la ville et personne ne parut. Je pensais que nous allions entrer de suite dans quelque auberge ou dans quelque maison, dans un lieu disposé à me cacher ; point du tout. Nous avions encore une douane à traverser ou à éviter ; il y avait aussi un autre aqueduc dans les murs de ce quartier. Nous enfilâmes encore cet aqueduc.

Au moment où je l'abordais, j'aperçus à l'autre bout un homme qui traversait une lanterne à la main. Alors je pensai de nouveau au danger que nous courions mais sans en rien manifester. Nous n'éprouvâmes aucun accident. Enfin à quelques pas de là on m'introduisit dans un petit appartement qui avait la forme d'un grand four de boulanger. Trois chrétiens étaient venus le disposer pour recevoir Mon t.ch.Seig.(sic, Mon très cher Seigneur) de Capse et éviter les dangers d'entrer dans une auberge à une heure indue. J'y retrouvai un de mes conducteurs qui étaient partis en avant avec le cheval. Nous primes une misérable collation des navets crus salés, et du riz cuit à l'eau blanche, et nous nous étendîmes comme nous pûmes, 6 personnes dans cette étroite enceinte pour y passer le reste de la nuit. Deux ou 3 heures après, il s'agit de prendre un repas semblable à la collation et de <se> remettre en route une heure avant le jour. Les ampoules de mes pieds n'étaient pas encore bien rassises mais ces sortes de peines n'arrêtent pas et l'on ne les fait pas même connaître. Je repartis donc à pied comme la nuit et le jour précédent. À trois ou 4 lieues d'Itchou je trouvai deux autres chrétiens avec deux chevaux. De ce moment je voyageai ordinairement à cheval. Il eut été plus facile de me cacher voyageant en voiture, mais les Coréens n'en ont point de proprement dite. Je n'ai pas vu dans toute ma route plus de trente voitures c'est-à-dire en idée coréenne une espèce de grande et large échelle échelonnée par un bout jusqu'au milieu environ et par l'autre refermée avec un plus fort échelon. Elle est montée sur deux roues de la hauteur et la dimension des rouelles des charrues. On abat le bout sans échelon sur le col d'un boeuf et l'y attache avec un cordon passé sous la gorge; voilà toutes les espèces de voitures et d'attelages qu'il y a en Corée. Ils transportent les gros fardeaux sur des boeufs et les moins pesants sur des chevaux. Deux jours avant d'arriver à Haniang capitale de la Corée, je rencontrai 5 chrétiens que Mr Yu avait envoyés au devant de moi avec une litière dont je ne pouvais me servir. Nous nous trouvâmes 12 hommes et 3 chevaux, il n'en fallait pas tant pour attirer les regards et augmenter le danger. Les sociétés ordinaires de voyageurs que nous avons rencontrées étaient de 5 ou 6 personnes les plus nombreuses. Aussi Paul Ting et François Tchio mes deux principaux guides voulurent-ils nous diviser pour entrer dans la ville capitale. Un qui marchait à cheval devant moi avec le conducteur de son cheval, deux autres derrière moi, marchant à pied, voilà comme ils jugèrent qu'il était le moins dangereux d'entrer. Les autres restèrent plus loin en arrière. On me conduisit aux maisons

que les chrétiens avaient achetées 2 ans auparavant avec les 200 liangs que Mon très cher Seign. de Capse avait prié Monseigneur de Nankin de leur donner à sa place. J'y trouvai Mr Yu avec une vingtaine de chrétiens. je vous dirai ailleurs les circonstances de notre entrevue...

En recevant les informations que j'ai pu recueillir sur ce qui regarde la Religion chrétienne en Corée, j'ai acquis d'autres connaissances que j'ai cru à propos de vous exposer avant celles qu'il est de mon devoir de vous communiquer.

La Corée est un peu plus uniforme que la Chine et la Tartarie. Les montagnes n'y sont pas si rapprochées comme dans les provinces méridionales et septentrionales de la Chine. Dans la partie occidentale et orientale de la Mongolie et de la Mandchoulie (ces deux parties de la Tartarie chinoise sont divisées par un cours de montagne, de plus de 20 lieues de large) les plaines n'y sont pas si étendues que dans les parties centrales de la Chine, et la partie centrale de la Mongolie et de la Mantchoulie. Il n'y a pas de terrain inculte et très peu que l'on ne puisse cultiver. Les montagnes généralement sont couvertes d'arbres verts ou de taillis, ou bien cultivées comme les plaines.

La Corée est divisée en 8 provinces administrées par 8 grands mandarins. Selon les lois ou décrets et la volonté d'un roi, d'une reine ou d'une régence. En voici les noms et le nom de leurs capitales. Hemkiangto qui est la province la plus au nord a pour capitale Hang hong ; en descendant au midi par la partie orientale Kangouento capitale Ouentchou ; Kimsanto capitale Taykou ; Kienlato capitale Tien tchu ; Tchongtchangto capitale Kong tchou ; Kiang ki to capitale Haniang que l'on appelle aussi Kin tou à 5 ou 6 lieues de la mer jaune ou golfe de Pekin. C'est le nom le plus commun sous lequel on la désigne ordinairement parce qu'il signifie cour royale ou impériale ou capitale d'un royaume et que cette ville est la capitale de la Corée. Elle est grande et aussi mal bâtie qu'on puisse l'imaginer. Il est inutile d'observer que les rues ne sont pas pavées depuis les provinces du Kiangsi et du Kiangnan on ne trouve plus au nord aucune ville pavée ni en Chine ni en Tartarie ni en Corée. L'enceinte est très étendue elle renferme un cercle de montagnes et de forêts au milieu desquelles sont les maisons de la ville restreinte dans le petit plateau formé par ces montagnes. La maçonnerie des maisons est consolidée avec des liens de paille qui tiennent les pierres unies les unes aux autres. Je l'ai déjà traversée trois fois dont deux pour l'administration des malades. à l'ouest de Kiang ki to, Han hai to capitale Hai tchu ; Piang chan to capitale piang yang. Voici le tableau des provinces dépeint par un Coréen sous mes yeux s'il y a des erreurs l'expérience du passé et de l'avenir les corrigera.

Prenez bien garde que cette notice sur la Corée ne soit publiée et connue, surtout par les navigateurs. Elle nous rendroit odieux aux Coréens chrétiens et abominable aux yeux des infidèles ailleurs.

Ceux qui m'ont fait l'énumération des chrétiens et des catéchumènes n'en connoissent point dans les provinces de Hem kiang tao, Piang hian tao et Hai tao. Voici les noms des villages et le nombre des chrétiens qui se trouvent dans chacune des autres provinces. Dans le village de Kiang kei tao à Sourizan il y a 50 à 60 chrétiens anciens réunis sans mélange de payens ; à guin tsien av 40 ou 50 chrétiens et cate. anciens et nouveaux mêlés avec les payens, dans un autre village du même nom 60 ou 65 d'anciens chr. et cath. avec des payens ; à Kouram 130 ou 140 anciens et nouveaux chrét et cat. avec des payens ; à pouotchen 90 ou 95 anciens ch. et cath. avec des payens ; à guien piang 100 ou 1010(sic) nom c. et cat. avec des payens ; à Souan 130 ou 140 anc. ch. et cat. avec des payens ; à yang keung 140 ou 150 anciens chrétiens et caté. sans mélange de payens ; à 130 ou 140 anc. ch. et cat. sans mélange de payens ; à yang gin 140 ou 150 anciens chrétiens et cath. avec des payens ; à 'tchoksang 100 ou 1010(sic) cat chrét. et cath. ; à matke 70 ou 80 ch. et cathe. ; à Konêpi 130 ou 140 chr. et ca. ; à itcheun 140 ou 150 anciens et nouveaux chr. et cate. ; à Koyang 40 ou 50 chr. et cate. ; à yong-mori 30 dans les villages de la province appelée Kang



fustigés et les forçant d'en les sollicitant à apostasier. Pierre Houang, originaire de Souan emprisonné de cette manière, mourut l'an dernier dans les prisons de Haniang. "Quoi, répondait-il, au mandarins qui le faisaient fustiger et le voulaient faire apostasier, je vais bientôt mourir de vieillesse ? Il y a trente ans que j'observe les commandements du Seigneur et créateur du ciel et de la terre, à Dieu ne plaise que je perde par un mot infâme l'amour et l'union avec mon Dieu." Pour obvier aux dangers certains dans lesquels ils sont lorsqu'ils sont connus par les payens, ils vendent promptement leur domaine lorsqu'ils trouvent des acheteurs. S'ils n'en trouvent pas, ils l'abandonnent et fuient comme des abeilles dans un lieu inhabité entre les montagnes ou dans tout autre endroit qu'ils croient pouvoir habiter en paix. Cette émigration plusieurs fois répétée toujours avec un grand détriment à leur temporel, a déjà réduit un grand nombre à vivre dans la rigueur des termes à la sueur de leur front, cultivant la terre ingrate des montagnes que d'autres négligent à cause de sa stérilité. Quoique dans la misère, ils ne viennent cependant pas me voir qu'ils n'apportent une centaine de sapèques, environ 50 sols, ou quelques provisions de bouche, du poisson, et des viandes beaucoup plus que je n'en dépenserais si j'étais seul, des fruits etc... Ils s'étaient imaginé avec Mr Yu qu'il fallait acheter un nombre de maisons dans la ville. Mr Yu avec eux ont employé l'année dernière et la précédente plus de 500 onces d'argent, à en acheter 7 pour la Mission. Vous avez connu le nombre des administrations de Mr Yu : c'est pour une partie à quoi s'est bornée l'utilité d'une auberge et des 6 autres maisons qu'ils ont achetées. Ils me disent qu'aujourd'hui ces maisons ne valent pas à beaucoup près la somme qu'elles ont coûté, ils en estiment une d'elle qui a coûté 30 onces d'argent à deux ou 3 onces tout au plus, et quasi sic de cæterii. Je laisse et laisserai tout in statu quo jusqu'à l'arrivée de quelqu'autre missionnaire à moins que quelques raisons graves comme la nécessité d'argent ou la menace d'une persécution, ne le demandent autrement. Mr Yu, il y a environ un mois, me remit les papiers qui nous donnent et assurent ces possessions. Depuis l'époque où il envoya la relation de ses administrations à juger sur les rapports que j'ai reçus fait il n'en a pas fait plus 60 ou 70 administrations.

Quoique je ne connaisse pas encore la langue coréenne, cependant les chrétiens de 12 villages me pressent d'aller les visiter et entendre leurs confessions. Ceux qui connaissent les caractères chinois ont écrit leur confession en caractères chinois ; ceux qui ne les connaissent pas veulent absolument la faire interpréter ou en l'écrivant ou verbalement en langue chinoise. C'est la manière dont Mr Yu entendait les confessions. Pour m'utiliser le plus promptement possible je voulus en arrivant faire traduire en langue coréenne une formule d'examen. Il fallait la faire. Mr Yu aurait pu m'aider, s'il avait pu parler ou comprendre la langue latine, mais j'étais obligé de converser en chinois avec lui, il ne me paraissait pas plus comprendre la langue latine qu'il ne la parlait, il doit l'avoir oubliée. Cela n'étonnera pas ceux qui savent que quelques européens oublient aussi leur propre langue. On me raconta au Fokien qu'un prêtre espagnol dans les Missions des Philippines ne savait plus dire que pover en espagnol. J'essayai d'écrire cette formule en chinois ; on me comprit ; je continuai à l'écrire et je la finirai après Pâques. Quand nos chers chrétiens connurent que je pouvais user de cet expédient pour entendre leurs confessions, les recevoir écrites en chinois et leur parler avec le pinceau ils se crurent aux anges. Je ne fus plus maître de mes moments. Tous voulurent se confesser. Je leur ai fait voir que je n'aimais pas à me servir d'interprète. Ils craignent de mourir ou que je ne meure avant qu'ils se soient confessés, ils me font prier de leur permettre de se confesser par interprète.

J'ai entendu la confession de tous ceux qui peuvent parler la langue chinoise, de plusieurs autres qui connaissent les caractères et des autres que les circonstances de maladie, de vieillesse et autres ou les instances après des questions préliminaires que j'ai cru devoir faire précéder la confession. La multitude des affaires que je ne puis me dispenser de traiter

ne me laisse que très peu de temps pour étudier la langue, quoique je ne passe sur chacune que le temps strictement suffisant.

Je demandai à Mr Yu presque aussitôt après mon arrivée ce que savaient les deux élèves qu'il nous avait annoncés ; il me proposa en effet deux gens qu'il nourrissait dans une maison séparée un veuf qui, me dit-il, est d'une paresse extraordinaire et incapable d'étudier ; ce jeune homme ne m'a jamais fait proposer d'étudier et n'en a assurément jamais eu le véritable désir. L'autre était un jeune homme échappé de la maison de son père pour éviter les traitements mauvais ; il était fiancé et son père le cherchait pour conclure le mariage. Je le fis questionner pour connaître sa vocation. Il ne cessait d'exposer des raisons pour démontrer qu'il ne pouvait être prêtre ou plutôt pour exprimer sa véritable volonté. Il ne me parut libéré d'inquiétude et content que lorsque je lui promis la dispense pour terminer le mariage avec la payenne à qui son père aussi payen l'avait fiancé. Mr Yu me parla encore d'un autre enfant qui était mort deux ou trois jours après son baptême. Voici les circonstances de sa mort. Cet enfant s'était écarté seul du village probablement au bord d'une forêt. Un tigre se lançât sur lui le gouspilla et l'aurait dévoré ; mais cet enfant connaissait et observait la religion chrétienne ; alors il se mit à crier de toutes ses forces "Jésus et Marie, ayez pitié de moi, Jésus et Marie, ayez pitié de moi" ; de ce moment le tigre ne fit plus que jouer avec lui toutes fois qu'il remuait, sans le blesser. Cependant les parents de cet enfant et plusieurs personnes sortent, l'aperçoivent et l'entendent crier "Jésus et Marie, ayez pitié de moi." Ils courent plusieurs à son secours et l'apportent à la maison. La Divine providence l'avait conservé et délivré de cet accident pour lui faire imprimer le caractère du chrétien. On le baptiza et il mourut quatre jours après.

On a connu mon désir de faire étudier quelques jeunes gens. On m'en a envoyé deux qui sont avec moi depuis plus d'un mois. Ils commencent à lire les livres européens. Le premier arrivé s'appelle Thomas Tchouyangaipi, l'autre François Kouatchouri. Je ne sais encore si nous pourrions les envoyer car ils ont [ont] eu dans leur enfance un mal d'oreille qui a leur rendu l'oreille gauche paresseuse. J'avais pensé à les envoyer l'hiver prochain malgré ce défaut et il est encore incertain si je ne les enverrai point. De bons prêtres indigènes pourront conserver la foi en cas de persécution. Or comme il est à craindre qu'elle ne s'élève bientôt, il est très important de les envoyer le plutôt possible. Mais où? Si vous pensiez à me dire de les garder et de les instruire en Corée je vous prierai de considérer que si la persécution qui nous menace continuellement venait à éclater, et il ne faut pour cela qu'un seul mot dit au moindre des mauvais payen militaires : il y a ici un Européen, que faire de ces jeunes gens? Il n'en est pas ici comme en Chine où le feu de la persécution s'éteint dans la province où il a éclaté, où les affaires d'une province n'occupent aucunement les mandarins de la province voisine. La présence d'un Européen dans la Corée la ferait toute bouleverser pour le trouver. Assurément nos pauvres élèves seraient les premiers arrêtés et massacrés. Si donc vous voulez, comme nous conserver un Séminaire de missionnaires Coréens, vous approuverez notre dessein de les envoyer ailleurs. Mais où?

Feu Mon très cher Seigneur de Capse et votre serviteur avons pensé à ériger ce Séminaire dans le Leaotung. Je crois vous avoir envoyé dans une autre lettre des raisons propres à vous faire voir qu'il n'est pas non plus expédient d'établir un Séminaire de Coréens dans cette province. Ce serait les mettre dans une espèce de nécessité d'apprendre la langue chinoise et par là rendre l'étude de la langue latine difficile, laborieuse et extrêmement lente. D'ailleurs cette maison de Coréens dans une province qui communique fréquemment avec les Coréens exposerait la Mission de Corée aussitôt que le roi saurait qu'il y a un séminaire de Coréens avec les Européens, il s'empresserait de persécuter et de détruire la Religion dans son royaume et d'opposer peut-être les obstacles que du Japon à son retour. Ce serait aussi exposer la Mission du Leaotung, fait et tenter la tolérance des Mandarins qui contreviendraient à trois décrets en ne persécutant pas et ne faisant pas renverser ce

Séminaire d'étrangers, d'étrangers chrétiens, d'étrangers Missionnaires. Cependant il est de la dernière importance de déterminer un lieu où l'on puisse les réunir pour les instruire. Chaque missionnaire ne pourrait en avoir plus d'un ou deux avec soi. Ce sera plutôt un temps d'épreuve que d'étude. Je ne puis recevoir la réponse de votre dessein que dans deux ou trois ans. Il m'est d'ailleurs impossible de conserver une dizaine de jeunes gens dans une même maison et d'être toujours avec eux comme il le faudrait. Je ne connais point d'autre endroit lieux que Manille, Sincapour ou Pulopinang ; je présumerai donc votre assentiment et j'enverrai quelque l'hiver prochain si je le puis j'en enverrai quelques-uns à Mr Légrégeois avec la recommandation de les établir en Séminaire dans le lieu qu'il jugera le plus convenable.

Voilà ce que je puis vous dire sur l'état actuel du Christianisme en Corée.

Voici ce que j'ai <pu> apprendre sur son origine.

Un Coréen nommé Ly bachelier-ès-lettres, parcourant de nouvelles éditions chinoises, lut l'éloge pompeux que l'on faisait du premier Missionnaire qui a porté la foi en Chine, de sa doctrine, de sa science etc. Il en conféra avec ses amis et voulut savoir qu'elle était cette doctrine. À une des époques où le roi de Corée envoie ses ambassadeurs à Peking, il invita un mandarin, son ami nommé Ly, qui était de l'ambassade, de prendre des informations sur la doctrine de Ly Mateou, Mathieu Ricci jésuite italien. Ce Ly s'introduisit dans l'Eglise des R.R.P.P. Jésuites français à Peking et communiqua à feu Mr. N. Lazariste français le sujet de sa visite. Ce Mr. N s'empressa de l'instruire pendant l'espace de temps qu'ils passèrent à Peking et baptisa. Il le nomma [de] Pierre. Il lui fit promettre de travailler à la conversion de ses compatriotes lorsqu'il serait de retour dans sa patrie et lui donna plusieurs livres chrétiens. Pierre Ly à son retour raconta à son ami ce qu'il avait vu et entendu ainsi que le bienfait inouï qu'il avait reçu. Quoiqu'ils ne fussent mandarins ni l'un ni l'autre cependant parce qu'ils étaient de classe noble et lettrés, ils communiquaient avec les mandarins et les Grands de Corée. Ils leur firent part de la bonne nouvelle du St Evangile. Tous en sentirent et goûtèrent la vérité. Un grand nombre voulut en embrasser la foi. Mais hélas, M.M. et très chers confrères, la divine semence tomba dans une terre pierreuse. Environ un an après, le roi sut qu'il y avait des chrétiens dans son royaume ; il les connut et les fit paraître devant lui. Il leur demanda ensuite d'écrire leur acte d'apostasie, tous abjurèrent la foi. Ensuite quand ils furent hors la présence du roi, ils continuèrent à observer la doctrine chrétienne et à travailler à la propager tout comme auparavant. Il est odieux, M.M. et très chers confrères, d'apprendre comme ces funestes exemples des premiers chrétiens ont été imités dans la suite. On m'a dit que le chrétien dont la mort passe pour la plus glorieuse, ne sachant que faire quand il fut arrêté, écrivit une longue lettre par laquelle il menaçait la Corée des armées du Souverain pontife, si l'on persécutait ou mettait les chrétiens à mort. Les gouverneurs du royaume et la reine, irrités par cette lettre, firent multiplier son supplice. On lui coupa les membres par morceaux avant de lui trancher la tête. Il y en a très peu parmi les vivants qui n'aient parlé contre leur conscience, m'a-t-on dit. Le fait est que l'on n'a pu me nommer que neuf ou dix chrétiens non apostats baptisés par le R.P. Tchou. Cependant il y a beaucoup de vieux chrétiens baptisés par lui. Ces neuf se sauvèrent comme ils purent au temps de la grande persécution. Tous ceux qui furent arrêtés durent ou mourir ou apostasier et être transportés en exils à la première apostasie pour se sauver une vie honteuse. Un grand nombre de ces malheureux exilés en ont ajouté une seconde pour revenir dans leur patrie. 8 ans après ils introduisirent le R.P. Jacques Tchou. Dans le cours de l'année qui suivit son introduction le roi l'apprit, mais il n'osa le faire arrêter. Il déchargea son dépit sur trois chrétiens qu'il fit arrêter et massacrer le même jour. 6 ans après lui succéda une plus cruelle ennemie du christianisme voulut essayer de l'anéantir en Corée. Elle fit arrêter autant de chrétiens qu'elle put. Presques tous furent arrêtés. Le R.P. Tchou, croyant assouvir sa fureur en se livrant soi-même, se rendit directement au tribunal de la justice payenne. D'après les lois

Coréennes, un chinois pris en Corée ne doit pas être mis à mort mais renvoyé à son roi qui lui fait justice.

Ils n'observèrent point cette loi, ils commencèrent le faire mourir et quelque temps après l'annoncèrent à l'empereur de Chine. On lui coupa une oreille ensuite on lui trancha la tête. Comme c'était la crainte ou l'épreuve des tourments qui les avait fait presque tous apostasier ; sitôt qu'ils purent sortir de cette épreuve par quelque moyen que ce fût ils observèrent de nouveau la doctrine chrétienne et peu à peu devinrent plus nombreux qu'avant la persécution. Mais ils ne sont pas plus fervents. Sur les dix qui furent arrêtés il y a deux ans, sept apostasièrent pour être envoyés en exil ; deux enfants furent relâchés et un seul mourut dans la prison.

Il y a cinq cultes idolâtriques principaux en Corée. Celui de Foë ; celui de Confucius, celui de Laokun, celui de yuhoang et celui des ancêtres. Il est facile aux chrétiens de s'abstenir des 4 premiers, mais il n'en est pas de même du culte des ancêtres. Chaque aîné de famille doit conserver sur une tablette le nom de ses parents et les adorer. À 15 époques de l'année les cadets doivent se rendre chez lui pour adorer aussi la tablette. Elle doit demeurer chez l'aîné de la famille en ligne directe d'aîné en aîné. Chaque ligne collatérale doit avoir une tablette particulière qui devient comme la première. Il y a quelques temples élevés en l'honneur de Confucius. Le vulgaire et ceux qui ne veulent pas manifester leur science sont exemptés de ces dépenses ne sont pas tenus à concourir à leur entretien. – La science coréenne consiste dans la connaissance des caractères et de la composition chinoise. Les Coréens méprisent leurs caractères et leur écriture. Elle n'est que pour les femmes, disent-ils. Je me suis informé s'ils avaient quelques ouvrages en leur langue ; je n'ai pu m'assurer que d'un vocabulaire chinois-coréen. J'ai dépensé 10 francs pour en faire imprimer quatre exemplaires. Il y a plusieurs livres chrétiens traduits du chinois. J'ai dessein d'en envoyer quelques exemplaires par nos courriers à Macao avec deux vocabulaires. Un pour Joseph Ouang qui nous traduira le chinois en latin et un pour les élèves dans le lieu où Mr Légrégeois les enverra. Lorsque Joseph l'aura traduit, je tâcherai de le faire transcrire et d'en envoyer un exemplaire dans chacun des lieux où il sera utile. Peut-être en France aussi, avec plusieurs autres ouvrages chrétiens.

#### Administration

D'après les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire sur les domiciles habitations incertaines des chrétiens, je ne puis vous dire en quel lieu le Missionnaire sera reçu pour l'administration des Saint Mystères.

j'ai entendu 56 confessions

j'ai administré l'extrême-onction à 3 infirmes.

j'ai baptisé 19 adultes. 7 le samedi saint, ce matin, nos chrétiens étaient au comble de leur joie ; ils n'avaient jamais vu célébrer l'office du samedi saint. Ils ont vu un seul prêtre le célébrer, que serait-il, s'ils avaient assisté aux offices pontificaux ? La cérémonie a duré depuis environ 5 ½ jusqu'à midi environ, nous n'avons ni montre ni horloge ni aucune espèce de cadran. À propos de cadran il nous serait néanmoins bien utile d'en avoir quelques petits portatifs. Le plus grand obstacle à l'exercice des cérémonies, après le défaut d'officiant capable, venait de l'appartement. Nous avons ajusté une croix au bout d'un roseau, mais on ne pouvait élever au-dessus de sa tête ni la croix ni le cierge paschal ni le roseau, etc. L'on ne peut communément entrer dans les appartements coréens sans se courber la tête. Un homme de plus de 5 pieds et quelques pouces n'y est pas à son aise. Je touche le faîte sans m'exhausser.

Avant l'arrivée d'aucun Missionnaire, les chrétiens avaient choisi 6 hommes des plus capables d'entre eux pour traiter les affaires de religion. Feu Mon très cher Seigneur de Capse craignant quelques abus dans cette société, répondit à la question qu'on lui fit à ce

sujet qu'il examinerait la chose quand il serait sur les lieux. Je l'ai trouvée dissoute. Conformément aux avis donnés, je crois, dans le synode du Sutchuan. J'ai recommandé et fait recommander au plus capable dans chaque village de réunir les chrétiens les Saints jours de dimanche et de fête pour prier en commun et entendre la lecture qu'il leur ferait dans le catéchisme ou l'évangile et la vie des saints. Il doit toujours lire au moins un article du catéchisme et l'exposer comme il le comprend lui-même. Le tout autant et selon que la sûreté des réunions le permettront.

Les chrétiens ne parlent communément de la religion à leurs enfants que lorsqu'ils sont parvenus à l'usage de raison parce qu'ils craignent que s'ils leurs parlaient plus tôt de la religion, ils ne les découvrirent.

Si le Missionnaire pouvait vivre seul ou avec une ou deux personnes, il recevrait des chrétiens beaucoup plus qu'il ne faudrait pour le nourrir, mais c'est ce que je n'ai encore pu essayer. me dit peu de jours après mon arrivée qu'il avait deux domestiques onze suivants trois protecteurs et cinq maîtres de maison, ceux-là pour l'intérieur, il ne m'en nomma pas au dehors mais voyant que plusieurs autres mangeaient à la maison comme ceux de la maison, je lui demandai quelle était leur occupation "laborant in ecclesia". Je n'ai pu connaître le nombre de ces ouvriers. il se proposait de partir vers le commencement du Carême pour baptiser et entendre quelques confessions dans un village qu'on appelle Kouram, je lui dis que je ne pouvais me charger de gouverner cette maisonnée, que d'ailleurs je ne pourrais avoir de vieilles femmes dans la maison que dans le cas d'une rigoureuse nécessité. En conséquence qu'il volut pourvoir à cet arrangement qui ne me regardait que comme ne pouvant les conserver dans la maison. Il proposa à tous de sortir et de me laisser seul. Je conférai avec quelques chrétiens pour savoir le nombre nécessaire. Il me fallut permettre à trois femmes vieilles, une vieille servante et deux enfants de 10 ou 12 de rester et à deux protecteurs et un domestique. C'en est encore beaucoup plus que je n'en aurai j'espère à l'avenir, car je ne veux absolument aucune femme dans les appartements que je devrai fréquenter. On vient depuis plus d'un mois me solliciter chaque jour pour admettre Cécile Thérèse Marie à laver mon linge ; par exemple j'ai déjà dit sèchement à deux solliciteurs que si la servante qu'ils veulent avoir ne peut laver ma chemise et mon pantalon une fois par 15 jours, je les ferai laver par mes jeunes élèves ou je les laverai plutôt moi-même car je ne veux absolument admettre aucune autre femme à travailler dans la maison que j'habiterai.

Messieurs et très chers confrères j'ai été employé il y a quelque temps dans une affaire que m'a attiré votre blâme et de durs et pénibles répréhensions. Il semblerait que la Divine providence m'avoit réservé ces sortes d'épreuves. Aujourd'hui ce n'est pas seulement avec vous que mes actions ont de la relation, c'est avec le Souverain pontife lui-même, avec les cardinaux de la Sacrée Congrégation de la propagande avec le Supérieur du séminaire de chinois établi à Naples, en ce qui regarde mes actions envers Mr Yu. Néanmoins je n'ai pu m'empêcher d'interdire à Mr Yu l'exercice des fonctions sacerdotales. Je doute si je puis vous faire connaître mes motifs. Pour ne pas troubler ma conscience, je vous envoie une lettre pour le préfet de la Sacrée Congrégation de la propagande. S'il vous est permis de les connaître, ouvrez-la, vous les y trouverez.

J'invite Mr. Chastan à venir à mon secours au mois de janvier prochain. Les hommes coréens qui accompagneront Mr Yu s'en retournant au ... introduiront Mr. Chastan en revenant. Il serait bien à désirer que nous eussions un confrère dans la partie orientale du Leaotung pour recevoir les jeunes que nous enverrons. Joseph Ouang n'en est pas capable ; il ne s'accommode bien avec aucun de ses égaux, c'est-à-dire laïcs. L'on ne peut penser à le laisser seul administrer la moindre affaire ; c'est l'opinion qu'en avait feu Mon très cher Seigneur de Capse. D'ailleurs nous ne pourrions plus facilement envoyer à Pekin des chrétiens coréens capables de nous rendre les services qu'ils ont rendus autrefois. Le seul chrétien capable d'obtenir cette la charge qui le mettait dans le cas de nous être utile, est extrêmement

pauvre et destitué de sa place. Il ne peut plus aller à pekin si on ne lui donne près de 200 leangs (onces) d'argent pour chaque voyage. Or nous pouvons faire enlever de pien men qu'ils nous apporteraient de Peking et aux trois quarts moins de frais. D'ailleurs notre correspondance à Pien Men peut avoir lieu trois fois l'année. Si nous avons un confrère dans la partie orientale du Leaotung il pourra sans peine à chacune des trois époques ou à deux d'entre elles envoyer quelqu'un à Pien Men qui nous y apporte et reçoive nos correspondances. Quand même nous parviendrions à communiquer par mer avec le Leaotung la présence d'un confrère y serait toujours utile.

Je recommande à vos prières spéciales nos pauvres chrétiens de Corée. Je n'en connais pas au monde dont la situation religieuse soit plus difficile. Priez le bon Dieu et la très Sainte Vierge de les assister de les fortifier et de les consoler dans leurs peines. Je leur dis que les chrétiens de France prient spécialement pour eux et qu'un grand nombre envoie les aumônes qui nous entretiennent parmi eux.

Agréez Messieurs et très chers confrères l'assurance de mes respects et du parfait attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être en union de prières et de S. Sacrifice unis dans les cœurs de Jésus et de Marie

Messieurs et très chers confrères. Votre très humble et très obéissant serviteur  
P.Ph. Maubant miss. in Coreæ regno haniang capitale de la Corée 4 avril 1836